

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
et des Décisions du Maire**

**Séance du Lundi 18 Juin 2018.**

L'An deux mille dix-huit, le Lundi 18 juin, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Grigny, légalement convoqué, s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe RIO, Maire.

Étaient Présents : 21

P. RIO - D. ATIG - F. OGBI - Y. LE BRIAND - S. LAATIRISS - E. ETE - C. TAWAB KEBAY - A. ZERKAL - S. BELLAHMER - P. LOUISON - J. BORTOLI - C. VAZQUEZ - F. NDOMBELE - M. GAMIETTE - M. SOILIH - Y. BOUKANTAR - M. AUBRY - S. GHENAIM - L. CAMARA - S. GIBERT - S. GAUBIER.

Absents excusés représentés : 6

A. QAROUACH représenté par M. AUBRY - Y. ITOUA représentée par C. TAWAB KEBAY - G. BAGAVANE représenté par Y. BOUKANTAR - C. MABANZA représentée par S. LAATIRISS - T. DIAWARA représentée par F. OGBI - L. HERGAUX représentée par D. ATIG.

Absent Excusé : 1

P. TROADEC.

Absents : 7

C. RENKLICAY - C. M' PIANA - S. BENDIAB - D. DIARRA - G. BINOIS - K. OUKBI - A. LAMOTHE.

***Délibération N° DEL - 2018 - 0064 : Motion : « Demandant le maintien de la maison départementale des solidarités et l'engagement du conseil départemental sur le territoire de Grigny ».***

**Considérant** l'engagement de l'Etat, de la Communauté d'Agglomération Grand Paris SUD aux côtés de la ville à travers la feuille de route Grigny 2030, l'engagement de la CAF à travers l'engagement des travaux en vue d'une Convention Territoriale Globale sur l'ensemble de sa politique allant de la petite enfance à l'insertion sociale, l'engagement de l'Education Nationale à travers le Grand Projet Educatif avec notamment un axe sanitaire et social renforcé qui interpelle le rôle du département et de ses services ( PMI, CDPS, direction des collèges...)

**Considérant** le rapport « VIVRE ENSEMBLE, VIVRE EN GRAND LA REPUBLIQUE, Pour une réconciliation nationale », qui rappelle qu'il est nécessaire de s'appuyer sur une nouvelle armée de la « République Solidaire », et de reconnaître l'apport du travail social et des 35.000 professionnels de l'action sociale dans les quartiers de la Politique de la Ville qui « sont des héros de la République, une richesse extraordinaire pour la Nation ».

**Considérant** les besoins spécifiques en matière d'action sociale de la population Grignoise reconnus par les différents partenaires nécessitant une mise en œuvre partagée de la politique de l'action sociale

**Considérant** l'éloignement des Grignois des institutions et le taux important de non recours à leurs droits, et la priorité pour l'ensemble des partenaires de réaffirmer le principe que chaque Grignois doit pouvoir accéder à ses droits, ce qui suppose de leur en donner les moyens.

**Considérant** la position du Conseil Départemental en tant que chef de file de l'action sociale, et ses compétences en matières d'aide sociale à l'enfance, d'insertion, de protection maternelle et infantile et de santé

**Considérant** que sa réorganisation en territoire d'action départementale, au niveau intercommunal, est un recul pour le service public local, la proximité et la relation aux habitants

**Considérant** le travail initié par le département aux côtés de la ville pour la mise en œuvre d'un projet de Plate-Forme Sociale

**Considérant** que le projet de fermeture de la Maison Départementale des Solidarités, serait un nouveau recul pour une république qui doit réaffirmer sa présence auprès des habitants des quartiers populaires

**Le Conseil Municipal,**

**Dénonce** la fermeture engagée de la Maison Départementale des Solidarités de Grigny et le transfert de l'équipe dans les locaux de la Maison Départementale des Solidarités de Ris-Orangis ;

**Appelle** à la recherche d'une solution permettant le maintien des services de la MDS de Grigny en Centre Ville, au sein d'une plate forme sociale pouvant regrouper les différents acteurs de l'action sociale.

**Appelle** le Conseil Départemental à travailler à nos côtés pour la mise en place d'un Projet Social de territoire partagé

**Demande** l'engagement du Conseil Départemental dans une feuille de route Grigny 2030 liant la Ville et le Conseil Départemental.

Ainsi délibéré les, jours, mois et an susdits,



Le Maire,

Philippe RIO

**Vote :** Voix Pour : 25  
Voix Contre : 2 (S. GIBERT – S. GAUBIER)

**Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte publié le :**

28 JUIN 2018

**Transmis au contrôle de légalité le :** 28 JUIN 2018